

■ **Mission Locale - Drôme des Collines-Royans-Vercors - «Garantie jeune»**

«C'est un bon dispositif»

Il y a un an la Mission Locale mettait en place le nouveau dispositif «Garantie Jeune». L'Impartial a rencontré Pierre Caty, président de la structure, l'équipe qui accompagne le projet et des jeunes... qui bénéficient du dispositif.



La «garantie jeune» un dispositif qui trouve un écho parmi la jeunesse

Romans

La «garantie jeune» permet d'accompagner tout jeune (25 ans maximum) en situation de grande précarité, financière, scolaire... vers l'emploi ou la formation. Pour mettre en œuvre ce dispositif, un contrat est signé entre le jeune et la Mission Locale. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière. L'accompagnement du jeune est assuré par un référent au sein d'une Mission Locale.

Ce contrat prévoit : Les actions engagées par la Mission Locale en vue de l'insertion du jeune (entretiens individuels et ateliers collectifs avec des mises en situation professionnelle, propositions d'emploi, de stage, d'apprentissage...), ainsi que l'objectif pour le jeune d'y participer. L'objectif est également la nature et la périodicité (au moins mensuelle) des contacts entre la Mission Locale et le jeune. Ce contrat est accompagné du versement d'une aide financière (470,95 euros). La motivation est la principale source pour intégrer le dispositif afin d'intégrer un stage ou un emploi le plus rapidement possible. L'allocation est suspendue à cette motivation. Nous sommes loin de l'assistanat.

L'Impartial a rencontré Pierre Caty, président de la Mission Locale : «C'est un très bon dispositif. Il est basé sur le volontariat. Le jeune a des droits et des devoirs, il doit lui-même entamer ses démarches pour trouver un travail ou une formation. La Mission Locale amène, à travers son équipe, une aide, un accompagnement. Pour le public concerné, non diplômé, en perte de repères, ce n'est pas facile. La «garantie jeune» est un dispositif qui lui permet d'espérer justement de s'insérer durablement dans le monde du travail.

D'ailleurs la Cour des Comptes a donné un satisfecit à la «garantie jeune» pour la qualité de l'accompagnement.

A Romans, des moyens significatifs ont été mis en place. Un local dédié à ce dispositif en centre ville, une équipe de quatre conseillers plein temps, un partenariat avec Solia, (ex tpi) pour une prise en charge d'un logement pour les jeunes les plus éloignés (Saint Rambert d'Albon, La Chapelle-en-Vercors...). C'est clair, la «garantie jeune» s'adresse à un public de quartiers populaires mais aussi à ceux qui



Pierre Caty, président de la Mission Locale.

Je remercie les employeurs qui n'hésitent pas à participer à cette action, nos relais, les maîtres, Pôle Emploi. Le principal pourvoyeur demeure la Mission Locale. Je le répète, c'est un excellent dispositif, expérimental, qui doit être réimposé sur certains points, qui, je l'espère est appelé à perdurer. Il permet aux jeunes concernés de prendre des repères sur la durée».

Quatre conseillers

Quatre conseillers de la Mission Locale sont dédiés au suivi des jeunes rentrés dans le dispositif. Ils travaillent en binôme. Ils suivent un groupe de 18 jeunes. Pour être recruté, un dossier a été constitué et doit être soumis à une commission sous la tutelle de D.I.R.E.C.C.T.E Unité territoriale de la Drôme (ex Direction du Travail D.D.T.E.P) à laquelle participe Pôle Emploi, la Mission Locale... Dès que le jeune intègre le dispositif, il doit faire face à six semaines intenses. Quatre à la Mission Locale, où il prend connaissance des différentes techniques de recherche d'emploi, à réaliser des lettres de motivation, de curriculum vitae, des simulations d'entre-



Malik, 18 ans : «Une aide précieuse à l'insertion professionnelle».

Pour Léo, son challenge, devenir «paysan-boulangier» : «Je fais le tour des fermes. J'ai travaillé bénévolement. Mon projet serait de faire du compagnonnage. La «garantie jeune» me permet d'appréhender certains aspects de la recherche d'emploi. C'est une aide précieuse. Nous prenons confiance et c'est un plus».

DR

Quelques chiffres : Le dispositif a débuté le 1^{er} septembre 2015 : 61 jeunes ont intégré le dispositif. En 2016, l'objectif était de 170, à ce jour, 120 ont été admis.

A ce jour, les jeunes sortis du dispositif, 40%, ont trouvé une situation professionnelle d'un mois ou quatre mois. Sur l'ensemble du dispositif, 10 Contrats à durée déterminée ont été signés, 56 missions d'intérim, 16 Contrats à durée indéterminée, 134 stages ont été réalisés.